



MANDAT DE CONCOURS

CONCOURS NATURE

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2026

L'Archer de Bonneval est heureux de vous inviter à leur concours tir nature, sélectif pour le Championnat de France 2027.



Lieu du concours :

1 rue de la mairie • 28800 • Saint-Maur-sur-le-Loir



FORMAT

- Deux départs : matin et après-midi
- **Concours bloqué à 84 archers**
- Peloton de 4 archers (2 du même club et 2 TL)
- Départ simultané
- Contrôle du matériel sur le parcours



TIMETABLE

- Greffe ouverture (matin) : 7h30
- Greffe fermeture (matin) : 8h15
- Début des tirs (matin) : 8h45
- Greffe ouverture (après-midi) : 12h30
- Fermeture (après-midi) : 13h00
- Début des tirs (après-midi) : 13h30



TARIFS

- Adulte et jeune (un départ) : 12 €
- Adulte et jeune (deux départs) : 15 €



RESTAURATION

Dimanche midi : 12 €

- Entrée, daube de sanglier, fromage, dessert.



BUVETTE ET CASSE-CROÛTE



INSCRIPTION

Gérard Mauger
gerardmauger@orange.fr



PAIEMENT

Règlement à l'ordre de l'archer de Bonneval.
19 rue Saint-Roch, mairie
28800 Bonneval.



Pas de carte bancaire.



RENSEIGNEMENTS

06 15 65 55 13



ARBITRES

Coudray Jean-Luc
Michel Gérard
Mauger Jean-Louis

